

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 12

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teurs qui accomplissent avec tant de droiture la délicate mission qui leur est confiée pour le plus grand bien du bon état sanitaire des ruchers de notre Romandie.

Tu me dis aussi dans ta lettre, Ambroise mon ami, que plusieurs participants au concours des ruchers de 1975 ont fait montre de leur mécontentement pour n'avoir pas vu paraître la photo de leur apier de notre journal. Tu sais, Ambroise, tu ne m'apprends rien de nouveau et cela ne m'étonne guère. J'ai déjà écrit dans un éditorial passé qu'à l'époque, une décision du comité central était tombée comme l'épée de Damoclès sur la tête du rédacteur. Il a bien fallu se plier à la majorité... Que nos amis des sections des Alpes, du Chamossaire et du Pays d'Enhaut prennent patience. En temps opportun, ils pourront, à loisir, admirer la photo de leur rucher dans le « Journal suisse d'apiculture ». La Fête du Centenaire est close, le trou creusé dans notre capital SAR n'est pas trop béant. Il nous sera facile d'éviter de sombres coupes au budget de notre revue mensuelle.

Un mot encore, cher Ambroise, pour te rappeler que lorsque tu liras ces lignes, nous serons à la veille de nouvelles fêtes de fin d'année. Ton rédacteur se doit donc de te remercier pour ta bonne collaboration, pour ta grande compréhension. Il se fait l'interprète de tous les membres du comité central pour te souhaiter à toi-même et à tous ceux qui te sont chers, une heureuse fin d'année 1976 et une année 1977 qui soit aussi prospère que celle qui est en train de passer.

Sion, novembre 1976.

A. Fournier.



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS LE SAMEDI 13 MARS 1976 A 10 H.
RESTAURANT DU ROND-POINT, BEAULIEU, LAUSANNE**

Ordre du jour : voir « Journal suisse d'apiculture », mars 1976.

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport du président.

5. Finances :
 - a) comptes 1975
 - b) Rapport de la commission de vérification
 - c) Budget 1976
 - d) Fixation de la cotisation 1977.
 - e) Désignation des sections vérificatrices pour les compte de l'exercice 1976 : Menthue, Martigny, Montagnes Neuchâteloises.
6. Adoption des rapports publiés dans le journal.
7. Election au comité central. Renouvellement du mandat de MM. Muller et Huguenin. Désignation d'un membre au comité SAR en remplacement de A. Merminod, non rééligible.
8. Concours de ruchers.
9. Activité apicole.
10. Propositions individuelles.

1. L'assemblée est ouverte à 10 h. 30 par le président A. Paroz qui souhaite la bienvenue à chacun et entre autres aux invités et membres d'honneur présents : P. Meunier, président d'honneur, P. Zimmermann, A. Gonet, E. Bassin, G. Chassot, G. Matthey, M. Mouche, R. Bovet, J. Voyame, V. Bohnet, O. Schmid et H. Schneider, conseiller technique de la commission d'élevage. Le président se plaît à noter la présence de nombreux jeunes délégués. Il déplore toutefois le décès d'un ancien membre du comité qui faisait encore partie du jury du concours de ruchers, André Jacquier qui s'en est allé brusquement en pleine activité. Il invite l'assemblée à se lever pour honorer sa mémoire.

1.1. Le contrôle des pouvoirs fait constater la présence de 42 sections sur 48 avec 89 délégués. 4 fédérations sont également représentées, 12 invités dont 11 membres d'honneur. 9 membres du comité soit 114 voix pour les votations. L'assemblée est donc valablement constituée.

2. Il est procédé à la nomination des scrutateurs.

3. Le P.V. de la dernière assemblée générale, publié dans le numéro de novembre du journal est accepté sans observations.

4. Le rapport du président (publié dans le numéro de mai du journal) est applaudi par l'assemblée. A. Merminod relève le travail intense et conséquent que le président ainsi que son comité ont fourni à la veille du centenaire de la SAR.

5. Les comptes dont chaque délégué a un exemplaire en main sont abondamment commentés par l'administrateur qui ne laisse aucun chiffre dans l'ombre.

5.1. Rapportant au nom de la commission de vérification A. Doudin excuse son collègue Burgi malade. Il propose à l'assemblée d'admettre les comptes et d'en donner décharge au comité suivant rapport de la commission, publié dans le journal de mars (page 46). Il propose : que les vacations du comité soient adaptées à celles des inspecteurs de ruchers ou des conseillers, et qu'un crédit de Fr. 20 000.— soit mis à la disposition du comité pour réaliser les manifestations du Centenaire de la SAR en 1976.

Au vote ces différentes propositions sont acceptées à l'unanimité.

5.3. Le déficit d'exploitation 1975 n'est pas grave. Seules les charges nouvelles telles qu'augmentation du prix du papier pour le journal peuvent influencer défavorablement l'exercice 1976. Toutefois le fait d'avoir admis en 1975 une augmentation des cotisations permet d'aller de l'avant sans surprise. Le budget ne prévoit donc pas de déficit.

5.4. La cotisation pour 1977 reste inchangée.

5.5. La commission de vérification, suivant proposition du comité, sera constituée par 1 membre de chacune des sections : Martigny, Menthue, Montagnes Neuchâteloises, ceci confirmé par un vote de l'assemblée.

6. Les rapports d'activité des différents responsables au comité ont été publiés dans le journal et n'appellent aucun commentaire. Ils sont acceptés.

7.1. Venant en réélection Th. Muller et G. Huguenin voient leur mandat confirmé par l'assemblée.

7.2. Auguste Merminod qui nous quitte, n'étant plus rééligible (voir journal d'avril 1976) doit être remplacé au comité de la SAR par un membre désigné par la Fédération vaudoise. Celle-ci présente son président Marc Léchaire qui est nommé tacitement.

8. J. Chammartin commente encore le résultat du concours de ruchers 1975 et constate le gros effort fourni par les apiculteurs qui y ont pris part afin de parfaire leurs connaissances théoriques et présenter des ruchers bien tenus. (Voir rapport journal de novembre 1975).

La consécration suprême du meilleur résultat échoit à A. Roussy, de Rossinière, à qui est remise la médaille de la FRSAV.

9. Devant les cas toujours plus nombreux de vols et de déprédations, M. Buscarlet, préposé aux assurances, prie instamment les apiculteurs lésés de faire les démarches immédiatement auprès de l'assurance et en déposant plainte. Les cas annoncés tardivement ne seront plus pris en considération.

9.1. R. Biselx signale que 35 moniteurs d'élevage, sous le contrôle de H. Schneider, ont amené aux stations de fécondations A et B 4466 ruchettes dont 1580 à Bonachiesse avec un résultat de fécondation de 82 %.

9.2. Pour 1977 le concours de ruchers englobera les régions de : Côte vaudoise, Bière, Nyon. En 1978 les dernières sections à y participer seront : Menthue, Jorat, Moudon, Haute-Broye. Il appartiendra alors de prendre une décision pour le maintien, la suppression ou la modification de ce concours de ruchers.

9.3. Pour répondre à la curiosité légitime des délégués, il est fait état des travaux entrepris par le comité pour mener à bien le centenaire. Les manifestations prévues primitivement dans la région de Montreux seront organisées dans la région de Nyon, berceau de la SAR. (Le journal de juillet en a donné le détail.)

9.3. Sur proposition du comité, Auguste Merminod est nommé membre d'honneur.

9.4. Certains délégués réitèrent leur demande d'inclure l'Agenda apicole dans le prix de la cotisation. Ceci aurait pour effet, si chaque apiculteur y consentait, de ramener le prix de Fr. 8.— à environ Fr. 5.50.

9.5. Des exemplaires du rapport des congrès d'Apimondia de Moscou et Buenos Aires sont encore disponibles. S'adresser au président.

9.6. Concernant le Congrès d'Apimondia d'Adelaïde (Australie), le voyage, les circuits touristiques et la participation au congrès reviendraient à environ Fr. 5200.— pour 18 jours. Des propositions seront faites en temps opportun.

9.7. H. Schneider, à qui le président donne la parole, constate une forte propagation de l'acariose en Suisse alémanique. Plus de 100 cas y sont signalés alors que la Suisse romande paraît indemne. Les apiculteurs doivent envoyer des échantillons d'abeilles provenant de ruches péries, d'abeilles traînantes, d'abeilles mortes dans les alvéoles alors qu'il y a encore de la nourriture dans la ruche.

La partie administrative étant terminée, plein feu est donné à la tombola du centenaire dont les 1000 billets sont rapidement épuisés. Les heureux gagnants rentreront ce jour encombrés qui d'une ruche, d'une ruchette, d'une trappe à pollen, etc.

Résultat : Fr. 1551.— à verser au Fonds pour l'organisation du centenaire. Merci encore à tous et aux dames qui se sont dévouées pour la vente des billets.

Le traditionnel repas servi en commun à 13 h. clôture cette assemblée générale.

Le secrétaire Th. Muller.

SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

Total au 31.10.1976	Fr. 14 645.—
288. Morier Amédée, Bex	20.—
289. V. Lançon, Troinex	20.—
290. Auguste Merminod, Payerne	20.—
Total au 31.11.1976	<u>Fr. 14 705.—</u>

Nos prévisions : 300 souscripteurs pour atteindre la somme de Fr. 15 000.—. (Fr. 15 000.— — Fr. 14 705.—) = Fr. 295.—.

Rien ne fait plus plaisir que de recevoir un cadeau auquel on ne s'y attend pas !

A qui l'honneur de fermer la marche ?

Le rédacteur.

COMMUNIQUÉ SAR

Nous portons à la connaissance des membres de la Société romande d'apiculture que l'assemblée annuelle des délégués se tiendra le samedi 19 mars 1977.

Le comité.

Documentation scientifique étrangère

UN NOUVEL ENNEMI DES ABEILLES ?

Dans le N° de septembre 1976 de la « Gazette Apicole », M. Léon Partiot relève qu'au Congrès de Buenos Aires et dernièrement à celui de Grenoble, des rapports ont été présentés sur un nouveau parasite des abeilles.

Ce serait à Java, en 1904, que cet ennemi aurait été remarqué, pour la première fois, sur la race locale d'abeilles. Depuis, il aurait passé successivement au Vietnam, à la Chine, à l'URSS, à la Bulgarie, puis en Pologne. Il ne subsiste guère de doute qu'il ne continue sa poussée jusqu'en Occident, probablement par apport de lignées d'abeilles de ces pays.